

Ahmed Djeddai critique la démarche de la direction du FFS

L'ex-premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), M. Ahmed Djeddai s'est exprimé mardi, sur la rencontre qui a réuni dimanche le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune avec une délégation du FFS.

Il estime, dans une contribution postée sur son compte facebook, que la consternation par une partie de la base du FFS sur cette rencontre est légitime.

''L'incompréhension ainsi que la consternation d'une grande partie des militants du FFS, de ses sympathisants ainsi que d'une partie de l'opinion nationale, suscitées par la rencontre de Monsieur Hakim Belacel, membre de l'Instance Présidentielle du FFS et de Monsieur Youcef Aouchiche, Premier Secrétaire National, avec le Chef de l'État Monsieur Abdelmadjid Tebboune, me paraissent justifiées et soulèvent quelques interrogations légitimes'', lit-on dans la contribution.

Pour Djeddai, le dialogue ou la négociation sont des vertus pour tout parti politique, syndicats, associations ou personnalités, il n'en demeure pas moins qu'ils doivent répondre à certains impératifs.

''Avant toute rencontre de cette importance, il faut: définir son objectif et son contenu, connaître à l'avance tous les partenaires devant être associés, définir d'un commun accord l'ordre du jour et s'assurer qu'il n'est pas préétabli unilatéralement par le promoteur de la rencontre, choisir l'opportunité et le timing de la rencontre, et enfin, identifier les avantages et les inconvénients de cette rencontre en organisant une concertation la plus large possible au sein de sa propre organisation'', note-t-il.

Concernant cette consultation, l'objectif, selon la même source, était clair, à savoir, la mise en œuvre de la feuille de route du pouvoir depuis le scrutin présidentiel du 12 décembre 2019 suivi par la révision constitutionnelle du premier novembre 2020.

D'après lui, l'ordre du jour de la rencontre était aussi préétabli, à savoir, la poursuite de l'agenda électoral avec l'annonce probable des élections législatives anticipées (dans ce cas, selon la nouvelle constitution, les députés continueront à siéger jusqu'à l'élection de la nouvelle assemblée populaire nationale).

Le timing imposé par le pouvoir n'est pas anodin, estime-t-il. ''Cette série de consultations est choisie à quelques jours de l'anniversaire du déclenchement du mouvement révolutionnaire (HIRAK) à Kherrata le 16 février 2019 et généralisé à tout le territoire national le 22 février 2019.

''Tout est fait pour tenter de casser ce mouvement révolutionnaire salvateur pour l'Algérie'', accuse-t-il.